



MAIRIE  
de  
**CASTELNAU D'AUDE**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Castelnaud d'Aude, le 17 mai 2023

## Compte rendu conseil municipal du 22 février 2023

**Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, COMBES Célia, GUILLE Stéphane, MERLOS Jean-Joseph, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, VILLAC Beatrice**

**Absent excusé : ALI Agnès, COMBES Célia, VILLAC Béatrice**

**Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie**

- Parking oratoire :  
Devis entreprise CTP pour un parking de 24 places de 33 000 euros.  
Demande d'autres devis pour pouvoir comparer.  
Possibilité d'installation de 2 bornes de recharge électrique.  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 8
- Totem affichage obligatoire : en extérieur  
  
2 devis demandé à IXEO et DIGIT, prix identique pour les 2 entreprises  
13 900€ TTC à l'achat ou 219€ par mois en location sur 5 ans. Le choix se porte sur la location.
- Règlement cimetière :  
Présentation de deux modèles de règlement pour le cimetière. Un règlement va être écrit en s'inspirant des deux modèles et sera présenté ultérieurement.
- Jeux parc enfants :  
2 devis réalisés pour un montant entre 10 000 et 11 000 euros ttc.  
Changement prévu du gravier qui n'est actuellement pas conforme.
- Rencontre des Castelnaud, 30 ème anniversaire :  
Prévue le dimanche 30 juillet 2023 à Castelnaud d'Auzan Labarrère  
Présentation du menu  
Devis bus entre 1 900 et 2 000 €  
Inscription à la Mairie avant fin juin  
Réalisation de tee-shirt.
- Création poste de secrétaire attaché catégorie A :  
Formalité administrative pour permettre au secrétaire de Mairie d'accéder à la catégorie A (décision de centre de gestion) avant son départ en retraite.  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 8  
Eau des employés : prime envisagée pour les employés municipaux.

Problème de coupe de bois sauvage aux bords d'Aude : les terrains aux bords d'Aude appartiennent à des propriétaires privés. Intervention de la gendarmerie. La Mairie ne peut pas se substituer aux propriétaires pour porter plainte.

Demande de raccordement des parcelles de l'Oratoire au téléphone faite. La commune est éligible à la gratuité des lampadaires led pour l'éclairage public. Un état des lieux des besoins va être effectué et la demande sera déposée.

Lotissement : contact avec le groupe Marcou qui n'est pas intéressé par le projet. Contact sera pris avec d'autres lotisseurs.

Emploi saisonnier : 11 jeunes ont présenté une demande. Ils travailleront chacun 2 semaines. Ils seront prochainement convoqués pour une réunion et la signature des contrats.

Prochain conseil : le 14 juin 2023 à 18h00

La secrétaire de séance  
Nathalie MONTEL

Le Maire,  
Gilles BARTHES